G. Blondiau
C. Naillet

Les Amis du Chemin du Tour (ASBL)

Soignies, le 15 mai 2002

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs
les Echevins et Conseillers communaux
de la Ville de Soignies.
Place Verte, 32
7060 SOIGNIES

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins et Conseillers communaux,

Concerne : P.C.A. 13

Lors de la dernière réunion entre l'administration communale, MATEXI et notre AS.B.L., Messieurs DASCOTTE et ACKAERT ont émis le souhait de connaître la position « des Amis du Chemin du Tour » concernant trois questions fondamentales :

1. la densité de population sur le lotissement (nombre de logements)
2. la présence d'immeubles à appartements en front du chemin du Tour
3. l'importance des zones vertes

Démocratiquement, l'A.S.B.L. a eu recours à un sondage représentatif des habitants des zones concernées par le P.C.A.13, à savoir le chemin du Tour, les rues Tour Bras de Fer et de Neufvilles, ainsi que les quartiers de l'Epinois et de la Tortue.

Le résultat de ce sondage confirme la position de l'A.S.B.L. en 2002, soit :

- densité de 122 maisons
- 2 maisons à plateaux de petits gabarits s'harmonisant à l'habitat existant et de 3 logements chacun
- 10 % de zones vertes, soit 1,1 hectare

→ Pour examen SVP merci a/P Dascotte 27/06/02

Siège de l'ASBL: 49, Chemin du Tour - 7060 Soignies - **Banque**: 068-2315451-88
Tel. : 067-33 51 51 - **Fax**: 067-33 48 17 - **E-mail**: jp.delatte@skynet.be

Compte tenu de ce résultat, nous souhaitons vivement vous rencontrer afin de tenter de dégager une position convenant aux trois parties (administration communale, Matexi et ASBL), en vue de la réalisation d'un beau projet urbanistique.

Puisque l'assemblée générale de l'A.S.B.L. est fixée au 31 mai 2002, toutes informations de votre part concernant ce dossier nous seraient bienvenues.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre DELATTE,
Président de l'A.S.B.L.

C.c. : S.A. MATEXI, Monsieur Joël ACKAERT

PCA 13 – 2ème PHASE

REUNION DU LUNDI 22 JUILLET 2002
AVEC « LES AMIS DU CHEMIN DU TOUR »

506.11/RF/PCA13
NAN/kaf

LE COLLEGE ECHEVINAL :

- Monsieur Marc de SAINT MOULIN, Bourgmestre-Président
- Monsieur Robert HONDERMARCQ, Echevin des Travaux
- Monsieur Yves NOEL, Echevin de la Régie Foncière
- Monsieur Marc VERSLYPE, Echevin de l'Environnement
- Monsieur Jean-Pierre DASCOTTE, Secrétaire Communal

en sa séance du 22 Juillet a reçu « Les Amis du Chemin du Tour » :

- Monsieur J-P DELATTE, Chemin du Tour, 49
- Monsieur H. DELEENHEER, Chemin du Tour, 50
- Monsieur W. FAUCONNIER, Chemin Tour Bras de Fer, 12
- Monsieur P. GHILAIN, Chemin du Tour, 36
- Monsieur J-M VISE, Chemin du Tour, 39
- Madame Monique PADUART, Rue des chasseurs, 1
- Madame Catherine SELVAIT (C DE PAUW), chemin de l'Epinois, 52

et Monsieur ACKAERT Joël de la Société MATEXI

Messieurs DELATTE et VERSLYPE font le point sur l'état des négociations entre le Comité et les représentants du Collège.

ESPACES VERTS :

Le problème ne peut être réglé que par une modification du P.C.A. qui n'est pas envisagé par le Collège . Par rapport au 1O % , Monsieur DASCOTTE rappelle qu'il s'agit d'une disposition du R.C.U. postérieure au décret approuvant le P.C.A.

Monsieur ACKAERT rappelle qu'au surplus, le P.C.A. prévaut sur le R.C.U. Il imagine toutefois aménager la placette en type « zone verte » ainsi que les angles de voiries -→ d'où un gain appréciable d'espaces.

LA DENSITE :

Monsieur ACKAERT signale qu'en zone rurale elle est de 15 maisons/ha, 25 en zone urbaine. Dans notre cas, nous sommes à 14,5 maisons/ha < 15.
Monsieur ACKAERT signale avoir rencontré Monsieur Van Stipelen de la Région Wallonne, spécialiste en aménagement d'espaces verts à qui l'on pourrait demander un projet d'aménagement intéressant.

Monsieur VERSLYPE évoque la possibilité d'emprises sur les espaces privés, notamment les accotements, dont l'entretien est privé, mais accessible au public.

Monsieur DELATTE répond qu'au départ, les chiffres fournit par le Comité étaient minimalistes et rappelle l'intervieuw du Bourgmestre dans laquelle il évoquait 140 logements.
Le Comité vient à présent avec la proposition suivante : 128 maisons unifamiliales + 2 maisons à plateaux , soit 134 logements.

Après une suspension de séance, le Collège propose 135 maisons unifamiliales + 2 maisons à plateaux , soit 141 logements.

Au surplus, afin de débloquer la situation de la densité, Monsieur ACKAERT propose, si les résultats de vente des maisons à plateaux sont positifs, de réitérer l'opération pour 2 immeubles situés sur la placette sud en les dédoublant ou détriplant, afin d'augmenter le potentiel de 2 à 4 logements supplémentaires.

Sur base de cette dernière proposition, les participants marquent leur accord unanime sur ce qui suit :

1) DENSITE : 129 maisons unifamiliales + 2 maisons à plateaux (6 logements), soit 135 logements.

2) ESPACES VERTS : accord sur proposition de Monsieur ACKAERT des placette et angles.

3) → organisation d'une visite de différents sites par Monsieur ACKAERT avec participation de Monsieur DELLOY

4) → vue axonométrique à établir par Monsieur VAN DER LINDEN architecte de Matexi

5) → installation d'un Comité d'accompagnement composé de représentants de la Ville, Matexi, Haute Senne Logements et « les amis du chemin du Tour »

*****

Acc réception et → [illegible]
M [illegible]
Y [illegible]

Les Amis du Chemin du Tour (ASBL)

Monsieur le Bourgmestre ,
Messieurs les Echevins et Conseillers communaux

Place Verte 32
7060 Soignies

Soignies, le 24/09/02

Concerne : **PCA 13**

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux,

Notre ASBL a bien reçu en date du 06/08/2002 le PV de la dernière réunion organisée le 22 juillet 2002 dans les locaux de l'administration communale.

Ce document étant conforme aux accords pris en commun lors de cette entrevue, nous marquons notre adhésion à ce projet que nous souhaitons dorénavant partager avec vous, étant passé d'une position d'opposition à celle de partenaire dans les prochains mois.

Il s'agit aujourd'hui pour les quatre intervenants dans ce projet, à savoir l'administration communale avec Mr J P Dascotte, la société MATEXI avec Mr Ackaert, la société des logements de la Haute Senne avec Mr Delloy et l'ASBL « Les Amis du chemin du Tour » avec les riverains, de mener ce projet à bien en respectant les décisions prises concernant le plan du lotissement la zone verte, le comité d'accompagnement et le niveau de communication vers la population concernée.

VILLE de SOIGNIES
ENTRÉ LE 01-10-2002
SERVICE URBANISME

a) Le plan du lotissement

Mr Ackaert devrait nous fournir, dès que possible, un plan de détail de l'ensemble du lotissement respectant la densité prévue de 131 bâtiments (129+2) avec 135 logements, respectant ainsi la densité de 12.3 hab/hectare selon nos accords. Il est également prévu qu'il produise les plans précis ainsi que la vue axionométrique des « fameuses maisons à plateaux « (déterminantes dans le plan d'ensemble).

b) La zone verte

L'administration communale et MATEXI doivent tout mettre en œuvre pour optimaliser la zone verte afin de créer un endroit agréable à vivre pour les riverains et futurs habitants et pour protéger les riverains du bas de la ville de Soignies :
Les inondations catastrophiques de cette année 2002 sont là pour démontrer à nos hommes politiques les dégâts considérables provoqués par l'eau en cas de :

- mauvais aménagement des zones agricoles
- urbanisation sauvage (trop de toits et de voiries)
- mauvais entretien des fossés
- égouttage et bassins d'orages inadaptés

c) Le comité d'accompagnement

L'administration communale et MATEXI devraient nous fournir des dates et propositions concrètes concernant :

- l'organisation d'une visite de site avec 3 ou 4 personnes de l'ASBL, avec Mrs Delloy , Dascotte , Noel et Verslype .

- la mise sur pied du comité d'accompagnement en précisant le nom de ses membres, leurs fonctions et responsabilités ainsi que la fréquence de leurs réunions (notamment en ce qui concerne l'étude d'incidence)

d) La communication

L'ASBL a obtenu un excellent support de ses membres grâce à sa politique d'information depuis plus de deux ans : il est donc important que cela continue dans le futur et que les quatre partenaires , l'A.C., MATEXI, les Logements de la Haute Senne et l'ASBL fournissent des informations précises et régulières à la population concernée à propos de l'implantation du projet.

Notre prochaine réunion étant planifiée pour le 8 novembre 2002, nous serions heureux d'avoir de vos nouvelles avant cette date afin de pouvoir préparer le futur bulletin d'informations de l'ASBL et l'annonce à la presse relative à la situation actuelle du dossier.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'ASBL

Le Président

J.P. DELATTE

Accord historique du 22 Juillet 2002

PROVINCE DE HAINAUT ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES

VILLE DE SOIGNIES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS.

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2002

Présents : M. de SAINT MOULIN, ***Bourgmestre-Président***
G. FLAMENT, J.-M. MAES, R. HONDERMARCQ, Y. NOEL,
M. VERSLYPE, J.P. VAN DEN ABEELE, ***Echevins***
J. P. DASCOTTE, ***Secrétaire communal***

42228261

COURRIER DES AMIS DU CHEMIN DU TOUR DU 24 SEPTEMBRE 2002 - DECISIONS ET DESIGNATIONS

LE COLLEGE,

Vu le rapport de Monsieur DASCOTTE, Directeur de la Régie Foncière, détaillant le courrier reçu des « Amis du Chemin du Tour » qui marquent leur accord sur le P-V de la réunion du 22 juillet 2002.

A l'unanimité, DECIDE

a. d'écrire à Monsieur Ackaert pour la fourniture du plan de détail du lotissement et de la vue axionométrique ;
b. d'être attentif, lors de la confection du permis de lotir, à la réalisation des alternatives proposées par Matexi (aménagements de la petite Place, des coins de rues, etc…) ;
c. de désigner les représentants de la Ville :
   - d'une part, lors de la visite de sites : Mme ANDRE, Messieurs DASCOTTE, NOEL et VERSLYPE
   - d'autre part, au Comité d'accompagnement (permis d'environnement et revitalisation urbaine) : Mme ANDRE, Messieurs DASCOTTE, NOEL, VERSLYPE, MAILLET et BLONDIAU.

   Pour la question de la fréquence des réunions, c'est tout-à-fait prématuré.
d. d'informer « Les Amis du Chemin du Tour », ainsi que Matexi et la Société de Logement, de nos décisions de ce lundi 14 octobre et des interventions ultérieures.

Par le Collège :

Le Secrétaire,
(s) J. P. DASCOTTE,

Le Président,
(s) M. de SAINT MOULIN,

Pour copie conforme délivrée le 17 octobre 2002:

Le Secrétaire,

J-P DASCOTTE

Le Bourgmestre,

M. de SAINT MOULIN